

AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

COMMUNE DE CASTELNAU D'ESTRETEFONDS

PROJET DE REVISION GENERALE DU PLAN LOCAL D'URBANISME

Monsieur le Président de la Communauté de Communes du Frontonnais informe que par arrêté du 10 septembre 2026, il a ordonné l'ouverture d'une enquête publique relative au projet de révision générale du Plan Local d'Urbanisme (PLU) de la commune de Castelnau d'Estrétefonds :

du lundi 05 octobre 2026 – 9h - au vendredi 06 novembre 2026 – 17h

A cet effet,

Madame Marie-Christine Fauré, architecte retraitée, a été désignée en qualité de commissaire-enquêteur par Madame la Présidente du Tribunal Administratif de Toulouse.

L'enquête se déroulera du lundi 05 octobre 2026 au vendredi 06 novembre 2026, à la Mairie de Castelnau d'Estrétefonds aux jours et heures habituels d'ouverture : lundi de 9h à 12h30 et de 14h à 17h ; mardi de 9h à 12h30 et de 14h à 18h30 ; mercredi de 9h à 12h et de 14h à 17h ; jeudi de 9h à 12h30 et de 14h à 18h30 ; vendredi de 9h à 12h30 et de 14h à 17h et au siège de la Communauté de Communes du Frontonnais du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h.

Le public pourra prendre connaissance du dossier soumis à enquête publique :

- en format papier sur les lieux de l'enquête publique, aux jours et heures habituels d'ouverture de la Mairie et de l'EPCI,
- sur le registre numérique prévu à cet effet : <https://www.registre-numerique.fr/plu-castelnau-estretefonds>
- sur les sites internet de la Communauté de Communes du Frontonnais : www.cc-dufrontonnais.fr/ et de la Commune : www.castelnau-estretefonds.fr/
- sur un poste informatique mis gratuitement à la disposition du public en Mairie, aux jours et heures habituels d'ouverture.

Les personnes intéressées par le dossier d'enquête pourront en obtenir communication à leur demande et à leurs frais.

Pendant toute la durée de cette enquête publique, chacun pourra transmettre ses observations et propositions :

- en les consignant sur les registres d'enquête papier disponibles en Mairie et à la Communauté de Communes
- en les adressant au commissaire enquêteur par courrier postal adressé à l'attention de Madame le commissaire enquêteur – 3 rue du Vigé, 31620 Bouloc
- par courrier électronique à l'adresse suivante : plu-castelnau-estretefonds@mail.registre-numerique.fr
- sur le registre numérique prévu à cet effet : <https://www.registre-numerique.fr/plu-castelnau-estretefonds>

Les observations et propositions du public transmises par voie électronique, les avis consignés dans les registres papier d'enquête publique, les emails et les courriers sont consultables sur le registre numérique à l'adresse : <https://www.registre-numerique.fr/plu-castelnau-estretefonds>

Le commissaire enquêteur tiendra quatre permanences, sans rendez-vous préalable, à la Mairie de Castelnau d'Estrétefonds :

- le vendredi 09 octobre 2026 de 9h à 12h ;
- le jeudi 15 octobre 2026 de 15h à 18h30 ;
- le mercredi 28 octobre 2026 de 14h à 17h ;
- le lundi 02 novembre 2026 de 14h à 17h.

Le rapport et les conclusions motivées du commissaire enquêteur seront tenus à la disposition du public pendant un an à compter de la clôture de l'enquête :

- En format numérique sur les sites internet de la Mairie de Castelnau d'Estrétefonds et de la Communauté de Communes du Frontonnais

A l'issue de l'enquête publique, le projet de révision générale du PLU, éventuellement modifié pour tenir compte des avis joints au dossier, des observations du public et du rapport du commissaire enquêteur, sera approuvé par délibération du Conseil Communautaire.



3 rue du Vigé 31620 Bouloc
Tél : 05 61 82 13 32

